

Medi Risk

MediRisk : couverture du risque

Dans le cadre de l'assurance de risque en cas de décès, l'Assurance des Médecins Suisses verse aux bénéficiaires la somme d'assurance convenue si la personne assurée décède pendant la durée du contrat. La prime sert uniquement à la couverture du risque assuré (décès / libération du paiement des primes en cas d'incapacité de gain). Aucune part d'épargne n'est constituée.

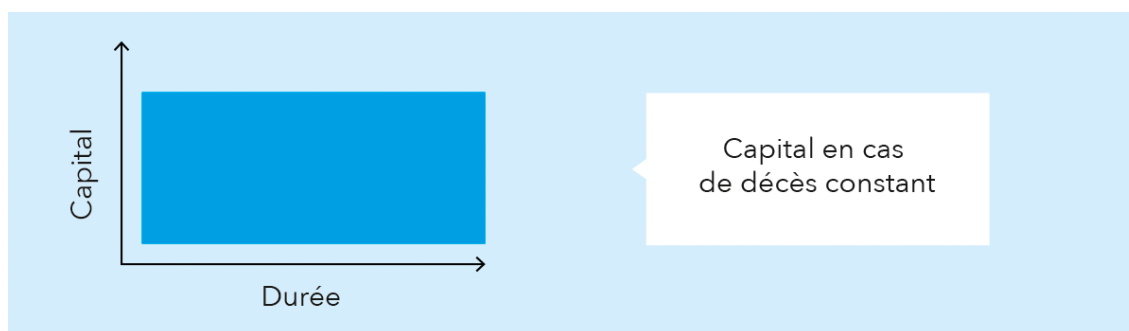
Les non-fumeurs bénéficient de primes ajustées au risque.

Qu'est-ce qu'une assurance de risque en cas de décès ?

Assurance à capital-décès constant

Dans cette variante d'assurance, la somme d'assurance convenue reste constante pendant toute la durée de l'assurance. Le versement du capital-décès est effectué directement aux bénéficiaires, non à la succession (privilège successoral).

Capital-décès constant

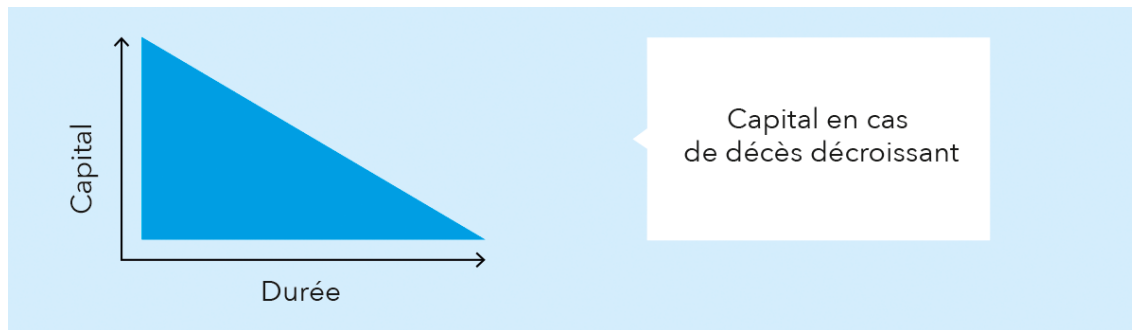


Assurance à capital-décès décroissant

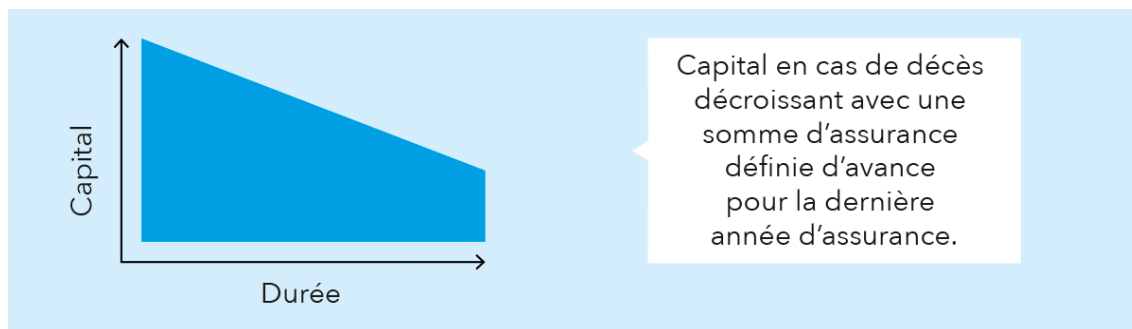
Dans ces variantes d'assurance, la somme d'assurance convenue la première année d'assurance diminue chaque année. La diminution a lieu régulièrement chaque année jusqu'à

ce que le montant soit à zéro ou prenne fin avec un capital-décès défini à l'avance pour la dernière année d'assurance. Le versement du capital-décès est effectué directement aux bénéficiaires, non à la succession (privilège successoral).

Capital-décès décroissant



Capital-décès décroissant



Aperçu des avantages:

- Primes de risque avantageuses grâce à la structure de société coopérative
- Variantes d'assurance flexibles pour tous les besoins
- Tarification d'une année possible (les primes sont plus avantageuses au début ; convient lors du début d'une activité lucrative indépendante)
- Les non-fumeurs bénéficient de primes plus avantageuses.
- Traitement simple et rapide
- Privilège successoral

A qui convient une assurance de risque en cas de décès ?

Assurance à capital-décès constant

Cette variante est appropriée pour :

- garantir des dettes, comme un crédit privé, un compte courant, un crédit hypothécaire, par exemple
- garantir un engagement constant envers la famille ou des tiers
- servir de complément à une assurance vie mixte en rapport avec le capital-décès nécessaire
- les conjoints de médecins universitaires comme garantie en cas de décès pour couvrir les frais de garde d'enfants qui en résultent

Assurance à capital-décès décroissant

Cette variante est appropriée pour :

- couvrir un crédit hypothécaire ou professionnel amortissable. La diminution annuelle des prestations assurées correspond à l'engagement décroissant chaque année envers le créancier.
- les personnes ayant un important besoin d'assurance en cas de décès, p. ex. famille ayant des enfants en bas âge.
- compléter une assurance vie mixte en rapport avec le capital-décès nécessaire.

Conditions

Monnaie	CHF
Primes	Tarif à primes constantes (la prime reste au même niveau pendant toute la durée du contrat) Tarif avec tarification d'une année (la prime est plus basse au début et augmente ensuite à mesure de la durée du contrat)
Non-fumeurs	Les non-fumeurs bénéficient de primes particulièrement avantageuses.
Libération du paiement des primes	Peut être coassurée
Type de prévoyance	Peut être conclue comme prévoyance liée (pilier 3a) ou libre (pilier 3b)

